

Délibération n°3
Budget Initial de l'exercice 2024

- VU le Code de l'Education, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 et R.822-1 à R.822-34.
- VU les articles 175, 176, 177 ainsi que les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable.
- VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration réuni en séance le 13 décembre 2023 vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 606,45 ETPT, dont 603,95 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 2,5 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 58 225 922 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - 28 080 000 € de personnel
 - 23 644 638 € de fonctionnement
 - 0 € d'intervention
 - 6 501 284 € d'investissement
- 66 408 001 € de crédits de paiement, dont :
 - 28 080 000 € de personnel
 - 27 737 881 € de fonctionnement
 - 0 € d'intervention
 - 10 590 120 € d'investissement
- 57 572 748 € de prévisions de recettes
- - 8 835 253 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le Conseil d'Administration réuni en séance le 13 décembre 2023, vote les prévisions comptables suivantes :

- - 8 365 253 € de variation de trésorerie
- - 4 210 198 € de résultat patrimonial
- - 2 892 320 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 5 850 432 € de diminution de fonds de roulement

Article 3 :

Le Conseil d'Administration approuve le tableau des autorisations d'emploi, le tableau des autorisations budgétaires, le tableau d'équilibre financier, et l'état de l'évolution de la situation patrimoniale joints à la présente délibération.

NOMBRE DE VOIX : **20**

- POUR : **15**

- CONTRE : **3**

- ABSTENTION : **2**

Fait à Nancy, le 13 décembre 2023

La Rectrice déléguée
Pour l'ESRI Grand Est

Véronique PERDEREAU



CROUS DE LORRAINE
TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	603,95	2,5	606,45

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

604

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	603,95	27 028 718 €	2,5	20 557 €	606,45	28 080 000 €
1 - TITULAIRES	187,29	10 501 507 €			187,29	10 501 507 €
* Titulaires État	187,29	10 501 507 €			187,29	10 501 507 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0	- €			0	- €
2 - CONTRACTUELS	416,66	16 527 211 €	0	- €	416,66	16 527 211 €
* Contractuels de droit public	416,66	16 527 211 €	0	- €	416,66	16 527 211 €
øCDI	211,39	8 697 970 €			211,39	8 697 970 €
øCDD	205,27	7 829 241 €	0	- €	205,27	7 829 241 €
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	- €	0	- €	0	- €
* Contractuels de droit privé	0	- €	0	- €	0	- €
øCDI	0	- €			0	- €
øCDD	0	- €	0	- €	0	- €
3 - CONTRATS AIDES			2,5	20 557 €	2,5	20 557 €
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 030 725 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

CROUS DE LORRAINE
TABLEAU 2
Autorisations budgétaires - Budget Initial 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Budget 2023 <i>(CA du 13/12/2023)</i>		Montants prévision d'exécution 2023		Montants Budget initial 2024		Montants budget 2023 <i>(CA du 13/12/2023)</i>	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	26 400 000	26 400 000	26 400 000	26 400 000	28 080 000	28 080 000	55 988 833	55 988 833	52 316 067	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	3 675 464	3 675 464	3 675 464	3 675 464	3 873 000	3 873 000	22 718 094	22 718 094	18 766 120	Subvention pour charges de service public
							-	-	-	Subvention pour charges d'investissement
							174 153	174 153	-	Autres financements de l'Etat
							634 680	634 680	571 212	Fiscalité affectée
							526 000	526 000	601 000	Autres financements publics
							31 935 906	31 935 906	32 377 735	Recettes propres
Fonctionnement	24 545 987	28 099 168	24 545 987	28 099 168	23 644 638	27 737 881				
Denrées alimentaires	7 542 061	7 542 061	7 542 061	7 542 061	6 799 475	6 799 475				
Loyers et charges versées	394 481	3 878 106	394 481	3 878 106	313 428	3 870 368				
Viabilisation	7 442 780	7 419 380	7 442 780	7 419 380	7 209 690	7 209 690				
Entretien - Equipement	4 241 958	4 239 021	4 241 958	4 239 021	4 592 291	4 840 518				
Frais généraux	4 451 699	4 547 592	4 451 699	4 547 592	4 436 246	4 724 322				
Participations financières	473 008	473 008	473 008	473 008	293 508	293 508				
Intervention					-	-				
Investissement	8 011 982	17 263 577	8 011 982	17 263 577	6 501 284	10 590 120				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	58 957 969	71 762 745	58 957 969	71 762 745	58 225 922	66 408 001	68 374 544	68 374 544	57 572 748	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-		-		-	3 388 201	3 388 201	8 835 253	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CROUS DE LORRAINE
TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants budget 2023 <i>(CA du 13/12/2023)</i>	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024	Montants budget 2023 <i>(CA du 13/12/2023)</i>	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 388 201	3 388 201	8 835 253	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	1 830 000	1 830 000	1 910 000	1 880 000	1 880 000	1 850 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	8 902 779	8 902 779	8 164 300	9 252 779	9 252 779	8 694 300	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)			-	500 000	500 000	-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	14 120 980	14 120 980	18 909 553	11 632 779	11 632 779	10 544 300	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	-	2 488 201	2 488 201	8 365 253	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			-	3 147 145	3 147 145	2 526 327	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	658 944	658 944	-			5 838 926	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	14 120 980	14 120 980	18 909 553	14 120 980	14 120 980	18 909 553	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CROUS DE LORRAINE
TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel/exécuté*

CHARGES	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024	PRODUITS	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024
Personnel	25 502 400	25 502 400	26 841 040	Subventions de l'Etat	22 718 094	22 718 094	18 766 120
<i>dont charges de pensions civiles**</i>	3 675 464	3 675 464	3 873 000	Fiscalité affectée	634 680	634 680	571 212
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36 207 668	36 207 668	35 595 341	Autres subventions	635 453	635 453	401 000
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	39 346 906	39 346 906	38 487 851
TOTAL DES CHARGES (1)	61 710 068	61 710 068	62 436 381	TOTAL DES PRODUITS (2)	63 335 133	63 335 133	58 226 183
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 625 065	1 625 065	-	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-	-	4 210 198
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	63 335 133	63 335 133	62 436 381	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	63 335 133	63 335 133	62 436 381

* Le compte de résultat prévisionnel est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). Le compte de résultat exécuté est présenté pour le compte financier.

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 625 065	1 625 065	- 4 210 198
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 259 100	7 259 100	6 807 500
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 199 000	1 199 000	1 429 622
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 570 000	5 570 000	4 060 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	2 115 165	2 115 165	- 2 892 320

Etat prévisionnel/exécuté* de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024	RESSOURCES	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	-	2 892 320	Capacité d'autofinancement	2 115 165	2 115 165	-
Investissements	17 263 577	17 263 577	10 590 120	Financement de l'actif par l'État	14 803 027	14 803 027	7 658 473
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	765 824	765 824	33 535
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières	1 830 000	1 830 000	1 910 000	Augmentation des dettes financières	1 880 000	1 880 000	1 850 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 093 577	19 093 577	15 392 440	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 564 016	19 564 016	9 542 008
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	470 439	470 439	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	-	5 850 432

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). L'état exécuté d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le compte financier.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants budget 2023 (CA du 13/12/2023)	Montants prévision d'exécution 2023	Montants Budget initial 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	470 439	470 439	- 5 850 432
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	2 958 640	2 958 640	2 514 821
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 2 488 201	- 2 488 201	- 8 365 253
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	13 093 817	13 093 817	7 243 385
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 9 564 765	- 9 564 765	- 7 049 944
Niveau final de la TRESORERIE	22 658 582	22 658 582	14 293 329

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"